Carrières-sous-Poissy (78) : 4 ans de prison dont trois ferme pour un homme qui avait traîné un policier municipal sur 30 mètres après un refus d'obtempérer

29/09/2026 à 19h08



Le tribunal judiciaire de Versailles (Yvelines) a condamné ce lundi 28 septembre un homme de 23 ans à quatre ans de prison dont trois ferme. Il lui était reproché d'avoir blessé deux policiers municipaux la semaine dernière suite à un refus d'obtempérer avec délit de fuite. Cet homme avait refusé de se soumettre à un contrôle et blessé deux agents en tentant de prendre la fuite. Par tous les moyens.

C'est au terme de ce premier contrôle que les choses dérapent. Présenté comme agressif, l'homme regagne son véhicule en insultant les policiers. Ceux-ci décident alors d'empêcher son départ dans le but de procéder à son interpellation. Mais l'homme démarre en trombe et s'échappe à contresens tandis qu'un des policiers a le bras coincé dans l'habitacle côté passager. […]

Le Parisien